



Liberté - Travail - Prospérité

SEANCE D'ÉCHANGES ENTRE LE BLOC RÉPUBLICAIN (BR) ET LA DÉLÉGATION DU CADRE DE CONCERTATION DES PARTIS DE L'OPPOSITION

COMMUNIQUÉ

Le mercredi 27 novembre 2024, le Bloc Républicain a reçu, à son siège national à Cotonou, une délégation du Cadre de Concertation des Partis de l'opposition (CCP). Cette rencontre faisait suite à la demande d'audience formulée par le parti Les Démocrates, concernant un audit du fichier électoral.

A l'entame des discussions, le Bloc Républicain a rappelé que conformément à la loi n° 2024-13 du 15 mars 2024 modifiant et complétant la loi n° 2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral et la loi n° 2017-08 du 19 juin 2017 relative à l'identification des personnes physiques :

1. l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) transmet à la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA), 180 jours (6 mois) avant la date du scrutin, les statistiques relatives à la Liste Électorale Informatisée (LEI) ;
2. 120 jours avant les élections, l'ANIP procède à l'extraction de la Liste Electorale Informatisée Provisoire (LEIP) du registre national, prenant en compte les centres de vote.

En conséquence,

- **auditer la liste électorale de 2023, n'a aucune pertinence ;**
- **si une liste devrait retenir l'attention des partis, ce serait celle extraite du registre national par l'ANIP 120 jours (quatre mois) avant la date des prochaines élections.**

Au cours des débats, il nous a été donné de constater que les Termes de Références proposés par les partis du CCP contenaient d'autres objectifs masqués tel que **la révision du code électoral**. Face aux manques de pertinences des motifs de l'audit et d'autres objectifs inavoués, le BR éprouve assez d'inquiétude sur la démarche des partis du CCP et **n'entend pas participer à cette opération d'audit portée par les partis du CCP, qui risque au contraire de compromettre fortement la crédibilité des élections générales prochaines.**

Le Bloc Républicain **tout en marquant sa distance vis-à-vis de cette initiative**, rappelle que dans le respect de sa ligne politique, il demeure ouvert à la collaboration avec tous les acteurs politiques et de la société civile en vue de renforcer notre système partisan. **Le parti reste convaincu que le dispositif actuel constitue le meilleur outil pour garantir des élections pacifiques, crédibles et transparentes.**

Plus unis, plus forts pour construire le Bénin !

Fait à Cotonou, le 27 novembre 2024



Romarc OGOUWALE

Vice-Président chargé de l'Information et de la Communication, Porte-Parole